

Décision

Générale

colonial

Décision n° 715 interdisant l'importation et la vente de disques phonographiques.

n° 715

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1952

Date de publication
1 juillet 1952

Date du numéro
1 août 1952

TEXTE INTÉGRAL

L'importation, la circulation, la reproduction et la cession des disques phonographiques ci-après : «Minuit» et « Aube africaine », de Fodeba Keita (TEditions «Le Chant du Monde »). -sont -interdites en Côte Française des Somalis.